

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Avis de Consultation pour la Fourniture et Installation de Deux Kiosques de Rechargement Automatique de Badges compatible avec le système DATACOMSYS

1. Identification de l'acheteur

Maître d'ouvrage : Société de Gestion de la Marina de Bas-du-Fort (SGPG)

SIRET : 478 940 190 00018

Adresse : Capitainerie de la Marina de Bas-du-Fort, 97110 Pointe-à-Pitre

Groupement de commande : Non

2. Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation : Lien vers le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : Kiosque2025

L'intégralité des documents de consultation se trouvent sur le profil d'acheteur : Oui

3. Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participation :

- Capacité technique et professionnelles : l'offre technique doit être compatible avec le système existant.

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 18 avril 2025 à 12h00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidat : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variante : non

4. Identification du marché

Intitulé : Fourniture et Installation de Deux Kiosques de Rechargement Automatique de Badges compatible avec le système Datacomsys pour la Marina de Bas-du-Fort.

Nature du marché : Fourniture et pose d'un équipement.

Lieu d'exécution : Marina de Bas-du-Fort, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe.

Durée du marché : 3 mois à compter de la notification du marché

Description succincte du marché : Le marché porte sur la fourniture et l'installation de Deux Kiosques de Rechargement Automatique de Badges compatible avec le système Datacomsys pour la Marina de Bas-du-Fort. Les kiosques devront être pleinement compatibles avec cette technologie afin d'assurer une parfaite interopérabilité avec le système en place.

La consultation comporte des tranches : Non

Marché : Alloti : Non

5. Critères de sélection

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- **Pertinence technique (40%)** : compatibilité avec le système existant, qualité du matériel.
- **Prix (30%)** : compétitivité de l'offre financière.
- **Délais de mise en œuvre (20%)** : rapidité et fiabilité du déploiement.
- **Service après-vente et maintenance (10%)** : garanties et assistance technique.

8. Renseignements complémentaires

Pour toute question relative à cette consultation, veuillez contacter : Mathieu LEFI 0590 93 66 20 – m.lefi@marinaguadeloupe.com

Le pouvoir adjudicateur

SGPG